



RAPPORT N° FIN 2019-009

Date	11/03/2019
Soumis par	Frédéric Desnoyers
Objet	État des transactions du fonds de réserve des redevances d'aménagement de l'année 2018/ Statement of development charges 2018
# du dossier	Cliquez ici pour entrer du texte.

1) **NATURE / OBJECTIF :**

Faire état des transactions du fonds de réserve des redevances d'aménagement de l'année 2018.

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**

La section 18 du règlement 2010-47, étant un règlement pour imposer des frais de redevances d'aménagement, stipule que le (la) Trésorier (ère) de la municipalité doit remettre chaque année au Conseil de la municipalité, des états financiers sur les règlements de redevances d'aménagement et sur les fonds de réserve créés aux termes de l'article 33. 1997, chap. 27, par. 43 (1) de la Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement.

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE:**

ATTENDU QUE le Trésorier de la municipalité doit remettre chaque année au Conseil de la municipalité, des états financiers sur les règlements de redevances d'aménagement et sur les fonds de réserve créés aux termes de l'article 33. 1997, chap. 27, par. 43 (1) de la Loi de 1997 sur les redevances d'exploitation, par conséquent

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal de la Corporation de la Cité de Clarence-Rockland accepte l'état des fonds de réserve des redevances d'aménagement pour l'année 2018 tel que présenté dans le rapport FIN2019-009

WHEREAS the Treasurer of the municipality must submit annually to the Municipal Council, financial statements on development charge by-law and on reserve funds established under section 33. 1997, C. 27, para. 43(a) of the Development Charges Act, therefore

BE IT RESOLVED that the Municipal Council of the City of Clarence-Rockland accept the statement of development charges reserve funds for the 2018 year-end as presented in report FIN2019-009

4) **HISTORIQUE :**

Les redevances d'aménagement ont été approuvées en 2015 et, en vertu de la Loi sur les municipalités, nous devons produire des rapports à la province annuellement.

5) **DISCUSSION :**

Vous trouverez ci-joint l'état consolidé des fonds de réserve des redevances d'aménagement (résidentiels et non résidentiels) pour l'année 2018 et un sommaire :

CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
Redevances d'aménagement - 2018

	Amount
BALANCE DEC 31 2017	3,982,286
 <u>LEVIES COLLECTED</u>	
RESIDENTIAL - city wide charge	104,043
RESIDENTIAL - waterworks	103,907
RESIDENTIAL - fully serviced	1,808,687
NON - RESIDENTIAL - city wide charge	0
NON - RESIDENTIAL - waterworks	0
NON - RESIDENTIAL - fully serviced	154,350
TOTAL	2,170,986
 INTEREST	 71,090
Total levies collected and interest	2,242,076
 <u>PROJECTS FINANCED</u>	
Total projects financed	2,235,930
 BALANCE DEC 31, 2018	 3,988,432

Le solde au 31 décembre 2018 était de 3 982 286 \$. Nous avons perçu 2 170 986\$ de redevances d'aménagement durant l'année et le fonds a généré 71 090 \$ d'intérêts pour un total de 2 242 076 \$ de revenus. Les projets financés au cours de l'année totalisent 2 235 930 \$. La balance des fonds de réserve des redevances d'aménagement totalise 3 988 432 \$ au 31 décembre 2018.

Selon le rapport FIN2017-023, une prévision de 175 nouvelles

constructions résidentielles a été établie.

En 2018 il y a eu 170 unités résidentielles pour lesquelles des redevances d'aménagement ont été collectées, comparativement à 184 en 2017.

En 2019, la nouvelle étude des redevances d'aménagement devra être complétée afin d'avoir un nouveau règlement effectif le 1er janvier 2020.

6) **CONSULTATION :**

N/A

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

N/A

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**

Le solde du fonds de réserve au 31 décembre 2018 est de 3 988 432 \$.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**

N/A

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**

N/A

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**

N/A

12) **DOCUMENTS D'APPUI:**

Schedule A – Sommaire des projets en capitaux 2018 dans le fond de redevances d'aménagement.

Schedule B - Redevances d'aménagement sommaire – 2018

Schedule C - Redevances d'aménagement 2018 – Résidentielle

Schedule D - Redevances d'aménagement 2018 - Non- Résidentielle